

Conditions générales pour les troussees éducatives de l'ACSA

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à l'emprunt des troussees éducatives de l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA) pour votre événement sur la sécurité agricole. Vous trouverez ci-dessous les conditions à respecter.

Vous assumerez la responsabilité de tout dommage ou vol des articles et vous indemniserez l'Association canadienne de sécurité agricole et Agriculture et Agroalimentaire Canada, leurs agents, représentants et employés de toute réclamation, demande, action et cause d'action de tiers pouvant découler de la présente entente.

- Vous êtes l'emprunteur. Toutes les troussees éducatives demeurent la propriété de l'ACSA.
- Les demandes d'emprunt de troussees éducatives sont satisfaites selon le principe du premier arrivé, premier servi. Une fois qu'une demande a été soumise, l'ACSA vous informera de la disponibilité de la trousse éducative demandée.
- Inspectez la trousse éducative de l'ACSA dès sa réception. Veuillez informer immédiatement l'ACSA à l'adresse info@acsa-acsa.ca ou au numéro 1-877-452-2272 si quelque chose manque, est cassé ou ne fonctionne pas correctement.
- Frais d'expédition :
 - **Non-membres** : Si les ressources sont disponibles, nous vous enverrons le(s) article(s) demandé(s), au Canada. Vous payez à l'ACSA des frais de recouvrement des frais d'expédition en fonction de la taille de l'article. Chaque article se verra facturer des frais de recouvrement des frais d'expédition tels qu'identifiés. Vous recevrez une facture.
 - **Adhésion de base à l'ACSA** : Si les ressources sont disponibles, nous vous enverrons le(s) article(s) demandé(s), partout au Canada. Vous payez à l'ACSA des frais de recouvrement des frais d'expédition en fonction de la taille de l'article. Vous recevrez une facture.
 - **Adhésion rehaussée à ACSA** : Si les ressources sont disponibles, nous vous enverrons le(s) article(s) demandé(s) et couvrirons les frais de retour, partout au Canada, le tout sans frais pour vous*.

* Veuillez noter que l'ACSA prend en charge les frais d'expédition réguliers pour l'adhésion rehaussée (dans les deux sens) uniquement.

L'ACSA expédiera toutes les troussees éducatives selon l'option d'expédition la moins coûteuse. Les emprunteurs ayant besoin d'une expédition accélérée doivent couvrir les frais supplémentaires.

- Vous vous engagez à renvoyer les articles de la trousse éducative dans les trois jours suivant l'événement. L'ACSA fournira l'étiquette de retour.
- Vous êtes tenu de couvrir les frais de remplacement des articles perdus, volés ou cassés, jusqu'à concurrence de 1 000 dollars.
- Il se peut que l'on vous demande de fournir des informations sur votre carte de crédit pour réserver une ressource ou pour payer les frais de recouvrement avant que la trousse éducative ne soit expédiée.
- L'ACSA n'est pas responsable des blessures ou des décès causés par ou découlant de l'état des articles empruntés ou de l'utilisation ou de la mauvaise utilisation des articles.
- Vous n'utiliserez pas ces articles à des fins personnelles ou lucratives.
- Vous comprenez les conditions susmentionnées et vous vous engagez à les respecter.